

**“Version zéro” de l’accord d’Addis-Abeba – Analyse de la partie
financements innovants**

Les financements innovants sont explicitement mentionnés à trois reprises dans le projet d’accord d’Addis-Abeba:

- Le **paragraphe 43** encourage l'utilisation **d'outils innovants, tels que les services bancaires mobiles et les paiements numérisés, permettant de promouvoir l'inclusion financière** des personnes à faible revenu, des femmes et des communautés marginalisées. Les outils innovants sont ainsi soulignés comme un moyen de réduire les inégalités en termes d'accès aux services financiers.
- Le **paragraphe 46** reconnaît le potentiel des **nouveaux modèles d'investissement** tels que les mécanismes innovants basés sur les prêts et garanties pour **améliorer l'accès au financement des PME.**
- Le **paragraphe 62** reconnaît les **progrès accomplis pour développer des sources innovantes telles que les taxes de solidarité**, y compris la taxe sur les transactions financières, et **encourage les pays à rejoindre le groupe pilote.**

D'autres approches innovantes apparaissent dans cette première version sans être explicitement « étiquetées » financements innovants:

- Le **paragraphe 52** reconnaît le potentiel des **financements mixtes** combinant ressources concessionnelles et non concessionnelles ainsi que des ressources publiques et privées, y compris les PPP.
- Le **paragraphe 58** mentionne le **rôle catalytique de l'APD** et les mécanismes spécifiques permettant des **effets de levier** tels que la finance mixte et les **mécanismes de mise en commun des financements.**

Le Secrétariat du groupe pilote et la présidence chilienne se félicitent de cette version zéro et de l'importance accordée aux financements innovants à travers le document. Les financements innovants sont mentionnés de façon adéquate puisque les activités du groupe pilote et une grande variété d'instruments sont mentionnés: les sources innovantes telles que les taxes de solidarité et les mécanismes innovants tels que les mécanismes de marché adossés au carbone, les financements mixtes, les mécanismes de mise en commun des financements et les modèles d'investissement innovants.

Cependant, nous estimons qu'il est possible de progresser et que le paragraphe 62 pourrait refléter plus précisément le concept de financement innovant. En effet, les financements innovants permettent à la fois de mobiliser plus d'argent (sources innovantes) et de faire un meilleur usage de celui-ci (mécanismes

Secrétariat permanent du groupe pilote

innovants) en combinant les efforts de différents types de partenaires, tout en permettant des effets de levier.

En outre, nous recommandons également une référence spécifique à la taxe sur les billets d'avion introduite dans plusieurs pays (le Cameroun, le Chili, la République du Congo, la Corée, la France, Madagascar, la Mali, Maurice et le Niger) pour financer la santé mondiale par l'intermédiaire de l'initiative UNITAID.

Nous proposons donc la reformulation suivante:

62. We welcome the progress made since the adoption of the Monterrey Consensus to develop and mobilize support for innovative sources of additional official financing for development, in particular by the Leading Group on Innovative Financing for Development. We encourage additional countries to voluntarily join in implementing the agreed ~~mechanisms~~ instruments and to help develop and implement additional innovative modalities, including a widening of countries participating in a financial transaction tax, a tax on airline tickets, carbon taxes or market-based instruments that price carbon, taxes on fuels used in international aviation and maritime activities, or additional tobacco taxes. These sources, based on sectors which most benefit from globalization, should be additional, and disbursed in a manner that respects the priorities of developing countries, and does not unduly burden them. We also welcome the current work led by the Leading Group to explore innovative mechanisms based on models combining public and private resources such as green bonds, vaccine bonds, triangular loans and pull mechanisms.

Le Secrétariat permanent et la présidence chilienne invitent tous les membres et partenaires du groupe pilote de partager leurs vues et observations sur les parties consacrées aux financements innovants dans la version zéro de l'accord d'Addis-Abeba. La prochaine session de rédaction de l'Accord d'Addis-Abeba qui se tiendra à New York du 13 au 17 avril est l'occasion de mettre sur la table nos remarques propositions d'amendements communes pour améliorer le texte.